

AVERTISSEMENT:
LE RAPPORT DES SERVICES A LA VILLE EST INFORMATIF,
POUR UNE UTILISATION PRECISE DE CES SERVICES,
CONSULTEZ LE SERVICE GESTIONNAIRE.

LEGENDE

AC1

Servitude associée à la protection du patrimoine culturel

AC2

Servitude associée à la création d'ouvrages d'art

AS1

Servitude associée à la protection des eaux potables et des eaux minérales

EL11

Servitude relative aux installations des réseaux express et de collecte d'assainissement

I4

Servitudes relatives aux lignes électriques

PT1

Servitude de protection des centres de réception radiodiffusion contre les perturbations électromagnétiques

PT2

Servitudes principales des aires radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

PT3

Servitude associée aux réseaux de télécommunications

T1

Servitudes relatives aux chemins de fer

PM1

Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles
Se reporter au Plan du PPRNP approuvé le 7 février 2012

DEPARTEMENT des PYRENEES-ORIENTALES

Commune de MILLAS

P

lan

L

ocal

d'

U

rbanisme

PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE

Echelle : 1/5000^e

PROJET de PLU ARRÊTÉ sur DCM du 28 juin 2012
PLU APPROUVÉ par DCM

Agence TRAVERSES
Urbanisme-Habitat-Aménagement
4, rue du Marché de Grès
66000 PERPIGNAN
Tél & Fax : 04.68.51.07.74

JANVIER
2013